

« LES PARENTS SAVENT SE MOBILISER »

Le point de vue d'un animateur enseignant.

«L'association Usep de l'école de Corneville-sur-Risle (petit bourg normand de 1200 habitants) a vu le jour en 1988 sous l'impulsion d'un enseignant particulièrement attaché à la pratique du sport à l'école. Au fil des années et des personnes qui l'ont fait vivre, l'association a vu ses missions s'étendre. Si elle a toujours pour vocation d'enrichir les pratiques sportives des enfants et de contribuer à faire d'eux les citoyens de demain, elle a aussi, aujourd'hui plus que jamais, pour mission de favoriser l'accès à la culture.

C'est une association Usep très dynamique, avec un bureau constitué de parents, d'enseignants et de représentants d'élèves. Comme toutes les associations, elle fonctionne autour d'un noyau de membres actifs. Et si l'on parle d'ouverture de l'école aux parents, et d'implication de ceux-ci dans la vie de l'école, c'est bien au travers du fonctionnement associatif que cela se concrétise.

À une époque où il est commode d'attribuer les maux de notre société à l'École, où la confiance en ses enseignants n'a jamais été aussi faible, l'association Usep, en offrant une place particulière à ses membres, change le regard des parents sur l'école. Les rapports parents-enseignants, s'articulant sur le partenariat, deviennent dès lors plus simples.

Même si les enseignants restent maîtres des projets – jusqu'alors toujours approuvés –, les parents savent se mobiliser quand il le faut pour permettre la réalisation technique et financière de ceux-ci. Si des projets peuvent voir le jour dans les meilleures



conditions, c'est aussi parce que l'école peut compter sur la présence et le dynamisme des membres de son association, qu'il s'agisse de la préparer le P'tit Tour Usep, d'encadrer des sorties culturelles ou des rendez-vous sportifs sur le temps scolaire ou hors temps scolaire.

Bien sûr, comme ailleurs, dans une société où l'individualisme et le consumérisme sont de plus en plus marqués, il arrive que les membres actifs soient peu nombreux lors des assemblées, et puissent se sentir seuls. Mais le succès des opérations menées, la bonne santé des comptes de l'association et une certaine fierté à appartenir à une association affiliée à l'Usep, dont on retrouve le nom sur les lieux de nombreux rendez-vous, encouragent ses membres à poursuivre leur action. »

PHILIPPE GROULI,
ENSEIGNANT, PARENT D'ÉLÈVE ET TRÉSORIER DE L'ASSOCIATION USEP
DE CORNEVILLE-SUR-RISLE (EURE)

SE FORMER POUR MIEUX ENCADRER

Certains départements ont développé des formations d'accompagnateur.

Bien que désireux de participer aux rencontres Usep, de nombreux parents appréhendent un peu le rôle qui va leur être confié. C'est pourquoi des départements comme les Deux-Sèvres ou le Morbihan ont conçu des formations d'une journée au rôle de parent accompagnateur.

Dans un premier temps, les parents se mettent à la place des enfants en vivant eux-mêmes les activités proposées lors des rencontres : à l'aide d'une fiche, par groupe ils mettent en place et animent un atelier jeu, avant de devenir eux-mêmes les joueurs. Vient ensuite le moment d'analyser ce vécu : réactions, remarques, questions relatives à la sécurité, à l'animation et la gestion du groupe. Afin d'aller un peu plus loin, deux par deux, les parents sont ensuite confrontés à des études de cas et doivent lister les choses à faire ou à évi-

ter dans telle ou telle situation : un enfant qui échoue, qui refuse de participer, qui transgresse les consignes, qui se blesse ou qui agresse un autre enfant, etc. En guise de synthèse, les parents visionnent une vidéo filmée lors de plusieurs rencontres et mettant en évidence le rôle des accompagnateurs. Enfin, une présentation de l'Usep, de ses valeurs et de son organisation, permet d'engager un débat à partir de la question qui résume cette démarche : « *Quel rôle puis-je jouer dans l'association Usep à laquelle j'adhère et adhère mon enfant ?* »

Les parents désireux de s'investir au-delà du rôle d'accompagnateur pourront ensuite s'inscrire à une formation d'animateur Usep au même titre qu'un enseignant ou un éducateur territorial.

En ce qui concerne les rôles plus spécifiques de trésorier ou de secrétaire de l'association, des fiches pédagogiques sont disponibles dans le cédérom Guide de l'association.

VÉRONIQUE MOREIRA, ADJOINTE À LA DIRECTION NATIONALE USEP

OUTILS



Guide de l'association Usep :

un cédérom pour faire connaître l'association, apprendre son fonctionnement afin de mieux y impliquer les parents.



L'Usep en maternelle :

un cédérom pour aider à former les parents au rôle d'accompagnateurs.

Sur le site :

www.usep.org
une rubrique consacrée aux parents